

eco



EDITION FRANCOPHONE

ECO est publié par les Organisations non gouvernementales depuis la Conférence de Stockholm sur l'environnement en 1972. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à COP15 - MOP 5, Copenhague, Décembre 2009

Bon exemple de mauvais traité

Ces derniers jours, des rumeurs ont circulé et embrumé les esprits, mais maintenant, c'est officiel: l'infâme « *texte de négociation* » danois est né. Pendant longtemps, on nous a assuré qu'il n'existait pas de texte danois mais aujourd'hui, le monde entier et ECO savent qu'il existe bien un texte, écrit dans l'intention de remplacer un réel accord. Comme un jouet défectueux, celui-ci a explosé dans les mains de son créateur. Il est temps pour le Premier Ministre danois Lokke Rasmussen de faire une croix dessus. Rappelons qu'avant-hier, les premiers mots de Connie Hedegaard en plénière d'ouverture avaient été « *j'écouterai et je serai transparente* ». En même temps, pouvait-on espérer mieux du Danemark ? ECO attend du Premier Ministre danois qu'il mette le texte sous clé et qu'il nous laisse continuer à négocier dans un processus transparent et ouvert dans lequel

la voix des pays les plus pauvres et les plus vulnérables est entendue. Sans leur voix, nous avons peu de chance d'obtenir un accord juste, équitable, ambitieux et contraignant.

Le texte danois n'est ni juste, ni ambitieux. En outre, il est très insuffisant sur le soutien financier et technologique pour les pays en développement. Le jouet danois est plus que défectueux, il n'est pas crédible - il ne va pas du tout dans le sens d'un accord juridiquement contraignant.

Le texte danois donne un exemple alarmant de ce que cela peut donner quand quelques pays se mettent à négocier entre eux et n'importe comment. ECO attend avec impatience le jour où les négociateurs et ministres s'attaqueront ensemble au défi d'obtenir un accord réellement juste, ambitieux, et juridiquement contraignant.

Réformons la « bonne » gouvernance du MDP

La réforme du Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) aura pour objectif principal de statuer sur la répartition régionale des projets, l'efficacité environnementale de ces derniers, l'inclusion des projets forestiers et enfin la place à donner au captage et stockage de carbone (CSC). Bien que chacun de ces projets de réforme mérite amplement qu'on lui consacre un article entier, ECO ne vous parlera ici que de la pseudo réforme de la gouvernance dans le MDP. En effet, prétendant vouloir améliorer la gouvernance actuelle du MDP, l'agenda de réforme inclus les questions suivantes : réforme des procédures d'enregistrement des projets, révision des

mécanismes de délivrance des crédits ainsi que la possibilité de lancer des procédures de contestations des décisions du Conseil Exécutif (CE) du MDP.

Tout ceci est très bien, mais est-ce vraiment ce qu'on appelle de la gouvernance ?

Pour répondre, référons nous à la définition donnée par la Banque Mondiale du concept de gouvernance : « La bonne gouvernance se caractérise par des décisions publiques prévisibles, ouvertes, transparentes et éclairées ; par une bureaucratie imprégnée d'éthique professionnelle, agissant dans l'unique but de servir le bien commun ; par le respect des règles fixées par la loi ; par des processus transparents - *suite page 2*

Super-Adaptation en VF

Le Ministre d'Etat français du Développement Durable, Jean-Louis Borloo a fait une déclaration forte ce lundi sur le soutien à l'adaptation des pays les plus vulnérables aux impacts du changement climatique. Il a proposé un fonds Justice Climat de 600 Mds de US\$, soit 60Mds par an sur 10 ans ou 30 Mds de US\$ pendant 20 ans. Ceci viendrait s'ajouter au 100 Mds US\$ par an d'ici 2020 recommandés par les chefs d'Etat de l'Union européenne en octobre dernier. Il a affirmé que le marché carbone et le secteur privé n'étaient pas des solutions à l'adaptation. Sa préférence va plutôt vers une taxe sur les transactions financières ou le prélèvement sur les carburants des secteurs maritimes et aériens.

Cette proposition semble faire l'unanimité dans son principe. Mais le plan de Borloo reste peu clair, notamment sur ses liens avec le processus de l'CCNUCC. Et si les chiffres paraissent ambitieux, Borloo doit clarifier si ces fonds seront additionnels aux objectifs de l'Aide Publique au Développement (APD).

Avec cette annonce, le ministre d'Etat a clairement pris ses collègues européens par surprise. Il reste maintenant à voir si le sommet européen qui débute jeudi se rangera derrière les propositions françaises de financement à long terme. Cela permettra à l'Europe de mettre sur la table des négociations une proposition ambitieuse pour la dernière phase du sommet. Le Réseau Action Climat mondial a appelé les pays développés à dégager une enveloppe d'au moins 195 Mds US\$ par an d'ici 2020 (95 Mds de US\$ par an pour la réduction des émissions et 100 Mds de US\$ par an pour l'adaptation aux impacts des changements climatiques). ECO encourage donc Nicolas Sarkozy à confirmer les engagements français - *suite page 2*

Suite « Réformons la « bonne » gouvernance du MDP » -

et enfin, par une forte implication de la société civile dans les affaires publiques. La mauvaise gouvernance se caractérise quant à elle par des prises de décisions arbitraires, par un désengagement de la société civile et par un niveau de corruption important ».

Au regard de cette définition, ECO se demande vraiment si le Conseil Exécutif (CE) a bien compris le concept de (bonne) gouvernance. Encore une fois, pour répondre il suffit de regarder les différentes casquettes des membres du CE. On y trouve des délégués nationaux de la CNUCCC venant négocier pour leur Autorité Nationale Désignée (OND- organe de contrôle des MDP au niveau national) ou encore certains managers de grands projets nationaux d'achats de crédits MDP. Bien que les membres du CE doivent agir en leur nom et capacité propre, ECO a tout de même de sérieuses inquiétudes concernant l'existence de conflits d'intérêt pour certains membres. Le New York Times (NYT, 7 avril 2009) a ainsi récemment rapporté que certains membres du Conseil avaient abusé de leur rôle pour promouvoir des projets qui favorisent leur pays d'origine. Pour répondre à cette critique, le CE a donc adopté un code de bonne conduite qui suggère que chacun de ses membres « devrait, en son intime conviction, juger s'il a un réel ou probable conflit d'intérêt ».

Attendez, cela ne veut-il pas dire que tout un chacun peut se faire sa propre définition de la notion de conflit d'intérêt ? Le pilotage de la réforme du MDP dans ces conditions est tout simplement inacceptable ! Est-ce bien ce même Conseil Exécutif qui dans le futur devra statuer sur le rejet de certains projets MDP et sur la place de

secteurs ou autres technologies controversées telles que le CSC ?

On se demande aussi comment cette organisation institutionnelle peut être en mesure d'évaluer et d'approuver de manière objective les niveaux de référence (d'émissions) de certains secteurs potentiellement éligibles à des mécanismes de crédits. Cela va sans dire que cette charge doit donc revenir à un organe indépendant sous l'autorité de la COP. La bonne gouvernance est la clé de voûte de la création et de la mise en œuvre de toute politique publique. Un long chemin reste donc à parcourir afin de garantir l'indépendance des membres du Conseil Exécutif avec notamment l'abolition de cette culture du secret dans leurs rencontres.

Enfin, la pleine participation de la société civile tout au long du processus de révision du MDP doit être renforcée. Cette mesure sera seule à même de garantir l'intégrité environnementale et la bonne gouvernance des futurs projets dans un monde du MDP dominé par les lobbies industriels.

Suite « Super-Adaptation en VF » -

sur les financements et ainsi devenir leader sur ce sujet.

On souhaiterait plus de cohérence sur la position française. Pendant que Borloo affirmait clairement l'objectif de 30% de réduction d'émissions, la France, la Pologne et l'Allemagne restaient les principaux obstacles sur ce sujet lors de la réunion de préparation du Conseil européen. Alors que Borloo dit que la France atteindra son objectif essentiellement sur son territoire, il n'y a toujours pas d'avancées en la matière à Bruxelles.

Le film est prometteur, vivement la version officielle !

Les pistes de financement précoce

Alors que l'on a pu voir des signes positifs lors de la récente réunion du Conseil du Fonds pour l'Adaptation (CFA), la COP doit impérativement se traduire par l'allocation et la mise à disposition de financements !

Le Fonds pour l'Adaptation est déjà très spécifique : ses principales caractéristiques sont qu'il donne priorité aux populations les plus pauvres, qu'il augmente la part de participation et de décision des Pays en Développement (PED) et qu'il favorise un mécanisme financier additionnel aux objectifs de l'Aide Publique au Développement (APD).

ECO est heureux d'annoncer que le CFA a continué, lors de sa 8ème réunion, son évolution positive (et inattendue) vers une opérationnalisation. Ainsi, le Conseil du Fonds a adressé une invitation aux PED pour qu'ils désignent des Entités Nationales de Mise en Œuvre (ENMO). Ces Entités ont pour but d'améliorer significativement l'accès direct (aux financements) pour les PED. De plus, le CFA a accepté l'offre du gouvernement allemand d'être hébergé en Allemagne. Cela signifie que le CFA aura bientôt sa propre identité légale.

Le CFA a également tenu des discussions sur le futur système de gestion du fonds qui sera basé sur un objectif de résultat et qui constitue un autre élément important d'un système de financement crédible.

Bien qu'aucun argent n'ait encore été attribué, un appel à proposition devrait être transmis aux Parties début 2010 avec les premières validations de projet à suivre peu après.

Le Fonds pour l'Adaptation (FA) tel qu'il évolue, présente le potentiel pour devenir l'institution centrale au sein des fonds d'adaptation de long terme prévus par le futur accord de Copenhague. Il faudra simplement que des financements précoces soit mis à disposition pour enclencher la machine. Par contre, rediriger de l'argent non additionnel et déguisé à travers les mauvaises institutions serait un sacré pas en arrière inacceptable par ECO et les pays en développement.

Fossile du Jour

Première place : Ukraine

L'Ukraine doit sa première place hier au pire objectif de réduction d'émissions au monde. -20% de réduction sur la base 1990. Cela revient à une augmentation de 75% par rapport au niveau actuel. Le terme semi technique pour ce type de réduction s'appelle « air chaud ». C'est cet air chaud qui a été vendu au Japon. C'est cet air chaud qui fait bouillir le climat.

Deuxième place: Le groupe de l'Ombrelle

Le groupe de l'Ombrelle a été fossilisé pour avoir proposé en session plénière du SBSTA que les projets de captage et de stockage du carbone soient éligible au MDP. Le MDP devrait être réservé aux projets qui favorisent

les énergies propres dans les pays en développement.

Pays de l'Ombrelle, bonne chance pour capturer et séquestrer votre fossile du jour !

Troisième place : Ukraine

L'Ukraine a également gagné la troisième place, et son deuxième fossile du jour, pour avoir refusé d'expliquer comment elle compte utiliser le bénéfice issu des ventes des permis d'émission. L'Ukraine a vendu au Japon plus de 300€ million de crédits d'émission. Il est soumis à l'obligation légale d'expliquer où sont réaffectés les bénéfices. Mais quand les ONG ukrainiennes ont posé la question, le gouvernement s'est abstenu de répondre.

Le concours de transparence est lancé.

REMERCIEMENTS

Le RAC-F remercie le ministère français de l'écologie (MEEDDM) et la Fondation du Prince Albert II de Monaco pour leur soutien financier (le contenu de ce bulletin n'engage en rien ces deux partenaires) ainsi que tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce numéro et l'équipe de l'ECO anglais. ECO français est disponible sur :

www.rac-f.org